

Sauvegarde 56

Le journal de l'association

Association solidaire - Entreprendre autrement



N°59 - Juin 2015

2 **ÉDITO**

LA VIE ASSOCIATIVE

3 ■ ENJEUX GESTIONNAIRES
ENJEUX IDENTITAIRES

6 ■ ÊTRE ADMINISTRATEUR
À LA SAUVEGARDE

8 ■ RECHERCHE
ACTION QUALIFIANTE
SUITE ET FIN

LES ÉTABLISSEMENTS EN ACTION

9 ■ CELTIPHARM
UN SOUTIEN DURABLE

10 ■ LE GEM L'ESCALE
TÉMOIGNE

■ LE SAAMO A
20 ANS

11 ■ SEMAINE D'INFORMATION SUR
LA SANTÉ MENTALE

■ UN BABY-FOOT
À KERVÉNIC

ÇA BOUGE À LA SAUVEGARDE

14 ■ CHRONIQUE
SUD AMÉRICAINE

15 ■ 33 ANS À LA SAUVEGARDE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAUVEGARDE 56



Parentalités **Accompagnées**

Lire en page 5



Création d'un atelier

Pop Art
à la résidence

l'Estérel

Lire en page 12



**Une Galerie d'art
Contemporaine**
à La Sauvegarde 56

Lire en page 16





80 ans d'action sociale à la Sauvegarde : une tradition d'avenir dans un monde qui change

Le samedi 22 juin 1935, sous la présidence de Monsieur Guillou, magistrat spécialisé aux enfants et juge d'instruction au tribunal civil de Vannes, se tenait l'assemblée constitutive de l'association charitable dite « Société vannetaise de protection de l'enfance en danger moral et des condamnés libérés ».

Les buts poursuivis par l'association se ramènent à trois points :

- 1) Redressement des enfants et adolescents traduits en justice,
- 2) Protection des mineurs maltraités, délaissés ou en danger moral,
- 3) Relèvement des libérés des deux sexes.

80 ans plus tard, notre assemblée générale ordinaire 2015 se réunit donc tout à fait naturellement à Vannes.

A travers les rapports présentés, vous pourrez constater que la vieille dame qu'est la Sauvegarde n'a pris aucune ride et qu'elle s'inscrit bien dans son époque.

Dans le contexte qui a été le notre en 2014, je me plais à souligner que le qualificatif d'assemblée générale « Ordinaire » correspond bien à la réalité car cela constitue en soi une véritable performance.

Cette performance nous la devons tout d'abord aux professionnels de la Sauvegarde qui se sont fortement mobilisés pour mener à bien leurs missions et ce dans un esprit particulièrement positif. Je me permets de souligner l'implication de l'équipe de direction générale qui a fonctionné à effectifs réduits cette dernière année.

L'évaluation externe confirme de manière générale la qualité du travail fourni avec le souci permanent de l'utilisateur.

Les résultats positifs que nous constatons, tant au plan social qu'économique, nous les devons aussi à la qualité des relations avec nos principaux financeurs que sont le Conseil Général et la Cohésion Sociale.

Oh, bien sûr, il faut argumenter, débattre parfois, mais leur soutien a été constant durant l'exercice écoulé et leurs portes toujours ouvertes.

Ceci mérite d'être d'autant plus souligné que ces « institutions » sont elles-mêmes confrontées à des changements importants, tant au niveau de la définition même de leurs missions qu'à celui des dotations financières dont elles disposent. On ne peut que constater que sur ce département le souci de l'utilisateur demeure au centre des préoccupations.

Je tiens à remercier également les membres du Conseil d'Administration de la Sauvegarde 56 qui ont compris les nécessaires inflexions apportées à notre fonctionnement. Prioriser le quotidien a été notre souci constant tout en préservant l'esprit « Sauvegarde » créé par nos prédécesseurs et qui, dans l'environnement présent constitue un élément particulièrement fédérateur.

La récente loi relative à l'économie sociale et solidaire a constitué, dans son principe, un encouragement à œuvrer aux noms de valeurs essentielles. Puisse son application concrète traduire cet espoir. En réalité, ce sont les acteurs de l'ESS eux-mêmes qui détiennent la clef de la réussite. A nous tous de prouver que nous avons réellement des valeurs spécifiques et que celles-ci ne nuisent en rien à notre efficacité. A nous de dépasser certaines luttes inter-associatives qui font le jeu d'autres acteurs. En sommes-nous politiquement capables ?

La Sauvegarde 56 entend s'inscrire délibérément dans des coopérations constructives. Pour prendre corps dans nos secteurs d'activité, ces coopérations ne peuvent s'appuyer que sur une confiance réciproque.

La Sauvegarde 56 n'a rien à imposer aux partenaires de plus petite dimension qu'elle mais elle n'a pas davantage à craindre des alliances avec des organismes plus conséquents. Nous pouvons donc nous engager très sereinement dans une réflexion stratégique très ouverte.



Alain YVEN

Sauvegarde 56

Direction Générale
33, Cours de Chazelles
BP 20347
56103 LORIENT Cedex
Tél. : 02 97 36 19 70
Fax : 02 97 85 08 90
Email : journal@sauvegarde56.org
Site web : www.sauvegarde56.org

Responsable de la publication :

Alain Yven
Rédacteur en chef : Jean-Guy Hemono
Comité de rédaction : Olivier Brunel,
Geneviève Rallé, Jean-Paul Delorme,
Patrice Léanne, Solange Ruban,
Bruno Mory, Mathieu Lavenu.
N° ISSN : 1242-426

ENJEUX Gestionnaires

ENJEUX Identitaires

Dans notre journal du mois de février 2015, nous évoquons la nécessité pour les associations d'action sociale de se «solidariser» pour faire face aux contraintes économiques, aux logiques de marché, à leurs effets de concurrence... pour faire face aux risques de division d'un secteur d'activité aujourd'hui fragilisé par des enjeux de gestion et de coopération.

Depuis les années 80, les associations d'action sociale ont assuré leur développement en concertation individuelle avec les administrations, dans le cadre d'un dialogue de gestion permanent.

Ces associations ont ainsi largement contribué avec les administrations à innover dans le secteur social et médico-social. Elles ont participé à moderniser les équipements sur les territoires à partir desquels elles ont organisé et structuré elles-mêmes leurs modalités de coopération professionnelle.

La richesse de ce secteur d'activité tient à sa capacité d'initiative et d'innovation, à la diversité de son offre de service, aux compétences techniques qu'il a su développer, à la mobilisation active des professionnels dans l'élaboration des projets.

La répartition des équipements qu'il gère aujourd'hui s'est souvent réalisée de façon informelle entre associations, en complémentarité des plateaux techniques existants, dans le respect des missions et des champs de compétence impartis historiquement à chacune d'entre elles.

En inscrivant leur développement dans un long et lent processus de décentralisation, les associations d'action sociale ont installé durablement leur présence institutionnelle dans les réseaux locaux. Par la nature de leurs missions, les valeurs auxquelles elles se réfèrent, elles contribuent aujourd'hui activement au développement de la cohésion sociale et à la vie économique des pays.

Une identité technique, certes, mais assurément une identité sociale et associative reconnue et solidement ancrée dans les territoires.

Avec la Révision Générale des Politiques Publiques, la loi Hôpital Patient Santé Territoire, la loi de Modernisation de l'Action Publique et l'acte III de la décentralisation, la

donne a changé. La méthode aussi. Les administrations reprennent progressivement la main sur les logiques de projet et leurs modalités de gestion. Régionalisation, évaluation, contractualisation, simplification, et demain, sans doute, compétition.

Les règles de développement du secteur associatif changent. Désormais, il est soumis à la loi du marché et à un projet de planification visant à réduire le nombre d'opérateurs dans le champ social et médico-social. Ces éléments de contexte viennent faire rupture avec des principes d'échanges institutionnels culturellement établis.

Rationaliser, mutualiser, uniformiser. Les modes de coopération jusqu'ici installés sont remis en cause. On comprend qu'il y a là, pour certaines associations, une inquiétude naturelle à intégrer toute perspective d'harmonisation du secteur au regard des constructions historiques et plurielles de leur identité; le sentiment, parfois, de non prise en compte du travail jusqu'ici accompli... En effet, un vrai risque d'appauvrissement de la pensée associative.

De la Mutualisation à la Coopération

Certes, les politiques publiques encouragent «les rapprochements et les mutualisations» inter-associatives. Elles ont conçu pour cela un ensemble d'outils juridiques et administratifs favorisant les regroupements durables ou les alliances de circonstance entre associations, y compris avec le secteur public. Les GIE, les GIP, les UES, les GCS, les groupements d'employeurs, les conventions, et plus récemment les GCSMS ; une boîte à outils conséquente, utile aux associations pour répondre collectivement, aux restrictions budgétaires en vigueur, aux économies d'échelle attendues, aux effets induits par les principes de convergence tarifaire, aux besoins indispensables de maîtrise des dépenses. Et dans ce domaine, les associations savent faire. Elles ont su développer des compétences gestionnaires et entrepreneuriales, pour ajuster leur organisation, procéder à des restructurations, fusionner, mutualiser leur offre de service y compris dans le cadre des appels d'offre et des appels à projet.

Mais la mutualisation ne fait pas pour autant la coopération.

On assiste bien çà et là à des regroupements de

circonstance, par opportunité, au gré du marché et du déploiement des appels d'offre. Dans ce contexte on agit le plus souvent au plus pressé pour maintenir les équilibres budgétaires, pour respecter les obligations employeurs et les problématiques salariales, pour «occuper» le terrain et assurer la pérennité des dispositifs en place.

Mais demain, comment ce secteur d'activité s'organisera-t-il, se fédèrera-t-il, s'il veut réussir ses mutualisations devenues économiquement nécessaires et maintenir une qualité du service rendu ?

Comment organisera-t-il solidairement ses regroupements s'il veut préserver sa capacité d'innovation, la diversité de son offre de service et la répartition équitable de son implantation territoriale ?

Quelles modalités de mutualisation et de coopération mettra-t-il en œuvre pour faire valoir sa spécificité associative ?

Comment organisera-t-il collectivement le transfert des compétences des professionnels dans un secteur qui subira encore de profondes transformations institutionnelles, culturelles, conventionnelles ?

Là où les administrations déploient légitimement les outils de cadrage institutionnel et ouvrent le marché, il est de la responsabilité des associations de rappeler collectivement et légitimement le sens politique de leur utilité sociale et le caractère opérationnel des dispositifs qu'elles gèrent.

Le secteur associatif est aujourd'hui convoqué à se réorganiser, à développer de nouveaux modes de coopération, à se positionner solidairement.

La question des regroupements ne relève pas uniquement d'une compétence gestionnaire, elle renvoie d'emblée à des enjeux d'appartenance, de reconnaissance, d'existence, de pouvoir d'agir, de stratégies de développement individuelles.

Tout enjeu de transformation institutionnelle, toute perspective de regroupement, contraint par la conjoncture et sous tendu par un motif économique, repose la question des identités de nos organisations et de ses acteurs, d'autant plus dans un secteur d'activité où ce sont les valeurs qui guident le sens de l'action.

Par expérience, nous savons que les processus d'acculturation dans les contextes de rapprochement sont longs. Ils peuvent ne jamais aboutir s'ils ne font pas l'objet d'un travail d'élaboration collective et de transformation des représentations. Ils supposent un principe éthique de reconnaissance mutuelle, de confiance, de solidarité, et à terme, de philosophie et

de vision partagée.

C'est dans cet esprit de coopération, qu'en 2014, l'association a engagé un travail important de formalisation de ses réseaux par la mise en œuvre de conventions partenariales dans les cinq champs d'intervention qui les structurent : La protection des mineurs, l'hébergement et le logement, l'insertion et la prévention, le handicap adulte, le médico-social enfance.

Ces conventions-cadres mises en œuvre avec le secteur privé et le secteur public offrent cet avantage qu'elles obligent les acteurs concernés à expliciter leur stratégie de développement.

Ces conventions de partenariat nous ont permis en 2015 :

- De mettre en place des protocoles d'intervention partagés visant à améliorer la coordination des services et la continuité de l'accompagnement,
- D'optimiser nos modes de gestion en mutualisant nos moyens matériels,
- De favoriser la mobilité des personnels par des mises à disposition,
- De développer des compétences pluridisciplinaires par des formations partagées,
- De croiser les expériences territoriales par des réponses conjointes aux appels d'offre,

■ De développer des délégations de compétence (mandat de gestion),

■ D'élaborer collectivement des projets et des réponses intersectorielles.

Ces conventions de partenariat nous ont permis de développer une culture commune dans le respect mutuel des missions à accomplir.

La convention de partenariat : un bel espace de coopération solidaire sur des valeurs partagées.

De la Mutualisation à la Coopération

Jean-Guy HÉMONO
Directeur Général





Traditionnellement, la Sauvegarde 56 organise une journée associative pour les salariés, administrateurs et bénévoles de l'association.

Cette journée doit être une journée de convivialité mais aussi un temps de débats, de mises en commun des idées, des pratiques professionnelles. Elle est aussi le reflet du travail des salariés tout au long de leurs pratiques quotidiennes.

Le contenu et la forme de cette journée varient. Cette année, a été retenu le thème de la parentalité. Pourquoi ce choix ?

Le sujet de la parentalité traverse plusieurs services de l'Association et a donc toute sa place pour une réflexion collective approfondie.

Après de nombreux débats le choix du titre s'est porté sur

«Parentalités Accompagnées».

Différents intervenants ont accepté d'apporter aux participants des précisions sur leurs pratiques et engager le questionnement, tant **l'environnement de la parentalité a évolué.**

Catherine Sellenet et Jean Claude Quintel, Psychosociologues cliniciens, animeront les débats et répondront aux questions de la salle. Daniel Coum, psychologue clinicien, en tant que «fil rouge», régulera les débats.

Cette journée se déroulera le **vendredi 16 octobre 2015 au Palais des Arts de Vannes.**

Nous vous attendons très nombreux.

Geneviève RALLE
Animatrice de la Commission
Communication et évènements associatifs



Être Administrateur à la Sauvegarde 56

Le comité de rédaction du «Journal de l'Association» consacre une page à un métier exercé à la Sauvegarde 56. Plusieurs métiers ont déjà été décrits sous la plume des salariés mais le métier d'administrateur, je dirais plutôt la fonction, n'avait jamais été décrite. En tant qu'administrateur moi-même depuis de nombreuses années au sein de l'Association, j'ai accepté d'interviewer deux nouveaux administrateurs : Anne Marie Duro et Bruno Mory.

Anne-Marie DURO

Bénévole dès l'âge de 15 ans (Croix-Rouge), j'ai très vite été convaincue de l'utilité des associations. Adjointe au Maire de Vannes, en charge de la politique de la ville, des associations et des quartiers pendant 13 ans, puis en charge de la sécurité avec les visites de sécurité pendant 6 ans, j'ai pu travailler avec la Sauvegarde.



Bruno MORY

Il y a une cohérence effective entre la Sauvegarde 56 et mes parcours antérieurs, placés sous le signe de la solidarité, tant comme syndicaliste, administrateur de la CPAM du Morbihan, que dans le mouvement mutualiste, ou encore dans un mandat municipal à Brec'h, en charge de la communication, de la vie citoyenne et membre du CCAS.

Connaissez-vous la Sauvegarde 56 auparavant ? Qu'est ce qui a motivé votre engagement à la Sauvegarde ?

Anne-Marie Duro : Comme Adjointe au Maire de Vannes durant 19 ans (1995 à 2014), je connaissais forcément de longue date la Sauvegarde 56. J'ai toujours admiré les actions menées.

Bruno Mory : Je ne connaissais pas la Sauvegarde, si ce n'est de nom, et l'associais à une entité sociale essentiellement lorientaise. En outre, à aucun moment, je n'ai, dans mes activités antérieures, été amené à travailler avec cette association, dont je savais néanmoins qu'elle avait été dirigée par Adrien Le Formal, pour lequel je nourris une profonde estime. La rencontre avec la Sauvegarde est l'aboutissement d'un compagnonnage fructueux dans le mouvement mutualiste, avec le Président, qui m'a sollicité pour devenir administrateur.

C'est essentiellement le portrait de la Sauvegarde, dressé par Alain Yven, qui m'a décidé à réserver une suite positive à sa proposition.

Avez-vous été bien accueilli, vous sentez-vous à l'aise parmi les administrateurs et au sein de l'association ?

B.M. : L'accueil par les administrateurs a été cordial, de nature à faciliter mon intégration. Les personnels rencontrés dans l'action se sont montrés attentifs, respectueux et soucieux, eux aussi, de mettre à l'aise le nouvel administrateur que je suis.

A.M.D. : Sollicitée par la Vice-présidente, Geneviève Rallé, j'ai rencontré Alain Yven, Président. Tous deux ont été très chaleureux et m'ont présenté les projets de la sauvegarde. J'ai été également très bien accueillie par les autres administrateurs de l'association. Je les remercie tous de leur accueil et de leur confiance.

Le contact avec les professionnels est également très bon, d'autant plus que je connaissais déjà plusieurs d'entre eux. C'est un grand plaisir de les revoir.

Quel est votre ressenti après un premier semestre d'administrateur ?

B.M. : Cette grande maison rend d'abord modeste, tant les activités y sont multiples, les salariés nombreux et investis, les partenariats actifs et diversifiés. La participation à l'assemblée générale est un incontournable, car elle permet, sous une forme judicieusement condensée, de se familiariser avec l'ensemble des secteurs de l'association.

A.M.D. : L'importance des publics accompagnés (près de 10 000 personnes), du personnel (plus de 400 personnes) oblige la Sauvegarde à une conduite prudente en même temps que dynamique, adaptable, dans une recherche de partenariat dans ces périodes de crises multiples et de financements toujours plus difficiles.

Vous avez assisté à l'assemblée générale du 13/06/2014 à Lorient, qu'avez-vous ressenti ?

A.M.D. : Comme ce n'était pas la 1^{ère} fois que j'assistais à l'assemblée générale de la Sauvegarde, c'est le sentiment d'heureuses retrouvailles qui prévalait, avec, en plus, une reconnaissance pour leur sollicitation et leur accueil en même temps que toute la gratitude pour l'œuvre accomplie. C'était également le plaisir de revoir les équipes de direction précédentes (présidents et directeurs généraux) et, bien évidemment, l'intérêt pour les actions en cours et à venir.

Avez-vous déjà intégré une commission ou une activité et y a-t-il un domaine d'intervention de la Sauvegarde qui vous intéresserait plus particulièrement ?

A.M.D. : Je fais partie du comité de territoire de Vannes et j'ai suivi la synthèse de la formation à Quimper sur la nécessaire et progressive participation des usagers.

Pendant la 1^{ère} année il convient de s'informer plus complètement avant d'indiquer des préférences d'intervention.

Ce sont aussi le Président et le conseil d'administration qui, à l'aune du temps, apprécieront les domaines les plus adaptés.

B.M. : Le choix des commissions est très ouvert et repose sur les compétences de chacun. Pour ma part j'ai opté pour la communication avec le souci de m'imprégner d'abord de l'existant, pour, ensuite, être en mesure de formuler des propositions pertinentes d'évolution.

Que pourrait faire la Sauvegarde pour faciliter votre investissement ?

B.M. : Beaucoup a déjà été accompli en ce sens. Il subsiste néanmoins des marges d'amélioration, notamment en ce qui concerne la rencontre sur le terrain avec les acteurs de l'association, seule à même de permettre une juste mesure des réalités quotidiennes auxquelles est confrontée l'association. De même, la circulation de l'information me semble devoir être étoffée, même si je suis bien conscient de l'ampleur de l'activité de la Sauvegarde, et, par voie de conséquence, de l'investissement humain que ceci impliquerait, dans un contexte budgétaire tendu.

Pensez-vous être bien informé de ce qui se passe à la Sauvegarde et la communication répond-elle à votre attente ?

A.M.D. : Les conseils d'administration délivrent leurs nécessaires informations. C'est avec le temps et les participations que l'information se complétera naturellement. La plaquette de présentation de l'association est bien faite, les comptes rendus de réunion, les mails, assez fréquents, sont bien sûr indispensables.

Les échanges avec les administrateurs, le personnel et l'écoute des usagers le sont tout autant

Quels sont vos souhaits dans l'immédiat et qu'attendez-vous de votre engagement à la Sauvegarde 56 ?

A.M.D. : Etre force de proposition au sein du Conseil d'Administration.

Mon objectif est d'apporter une aide à l'association selon mes possibilités et domaines de compétences.

B.M. : Dans l'immédiat, l'administrateur que je suis, vise à améliorer sa connaissance de l'association, ce qui n'est pas une mince affaire eu égard à la diversité des actions et des lieux qui caractérise la Sauvegarde. Cette

condition préalable remplie, je souhaite que les administrateurs soient régulièrement sollicités pour des débats de fond sur le projet associatif, les orientations et leur mise en œuvre.

Quelles évolutions vous sembleraient souhaitables à l'avenir ?

A.M.D. :

- ✓ toujours l'adaptation aux besoins et moyens,
- ✓ la place des usagers,
- ✓ la complémentarité professionnels/bénévoles.

*Propos recueillis par Geneviève Rallé,
Vice Présidente de l'Association*

La Sauvegarde 56 a également accueilli deux nouveaux administrateurs en 2015, Annaïck Le Berre et Yves Gicquello. Bienvenue à eux.

L'engagement associatif repose sur des valeurs humanistes de tolérance et de solidarité. Il exige de chacun un grand respect des personnes, des idées, un attachement et une fidélité à l'Association ainsi qu'une très grande confidentialité.

Extrait de la Charte de l'Administrateur

Action Qualifiante,

suite et fin



Les 17, 18 et 19 mars derniers les vingt-huit stagiaires de la formation RAQ (Recherche Action Qualifiante) «interventions sociales sur les territoires» se retrouvaient à Plomelin au centre de formation de Kerbernes de la Fondation Massé Trévidy, pour soutenir leur travaux de RIP «Récit d'Investigations Professionnelles» et ainsi clore ces deux belles années de dépaysement professionnel.

Trois jours intenses, au cours desquels chacun a partagé devant un auditoire attentif et prompt à s'émouvoir, le contenu de son récit. Le jury composé de Daniel Terral, Jean-Claude Bourguignon et Jean-Jacques Schaller, présents tout au long de la formation, a validé l'ensemble des parcours et nous a gratifiés de sa sensibilité.

Christine DE RAEVE
*Chef de Service au Dispositif d'Accueil
d'Adolescents*

On en parle dans la presse

- **Les jeunes se jettent à l'eau** – Le Télégramme 28-03-2015
- **Santé mentale : un stand pour informer** – Le Télégramme 25-03-2015
- **Politique de la ville. Kerihouais dans le viseur** – Le Télégramme 20-03-2015
- **Une enquête sur la jeunesse lancée** – Ouest-France 20 mars 2015
- **Demandeurs d'asile, l'aide du CADA** – Le Télégramme 13 mars 2015
- **Solidarité : un avant et un après Charlie** – Le Télégramme 14 février 2015
- **Trouver ensemble des solutions pour accompagner les plus vulnérables** – Jourpost janvier 2015

Vous pouvez retrouver ces articles, sur le site de l'association (www.sauvegarde56.org), rubrique «Bibliothèque - Articles de presse».

Celtipharm : un soutien durable

L'informatique fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien des publics que nous accueillons et que nous accompagnons dans leurs projets de vie personnels, scolaires ou professionnels. Ceci se vérifie particulièrement chez les enfants et les adolescents qui nous sollicitent de plus en plus afin que nous leur mettions à disposition du matériel à usage collectif ou individuel.

Or, nos capacités d'investissement et les moyens dont disposent les parents de ces jeunes pris en charge par nos services dans le cadre de la protection de l'enfance, ne leur permettent pas d'acquérir du matériel en rapport à leurs besoins.

En cette rentrée 2015 nous avons été particulièrement sensibles à la demande exprimée par deux adolescents accueillis dans nos services de Vannes. S'ils nous démontraient sans difficulté leur besoin d'un ordinateur dans le cadre de leur scolarité, ils nous signifiaient également combien leur manque de moyens les mettaient en décalage vis-à-vis des autres étudiants.

C'est pourquoi, en accord avec Amandine Galliou, Responsable Communication de Celtipharm, nous avons décidé pour la première fois de faire une dotation individuelle et personnelle d'ordinateurs portables à deux étudiants :



Romain-Luc : «Je vous remercie tout d'abord pour l'ordinateur, j'en ferai bon usage et j'en prendrai soin. Cet ordinateur me sera utile pour ma formation car nous recevons nos plannings par mail et nous utilisons celui-ci en cours pour préparer nos fiches de travail».

Nadra : «Cet ordinateur sera dédié principalement à mes cours magistraux à la faculté. Il me servira dans mes recherches autant universitaires que personnelles et, enfin, je me servirai de cet ordinateur pour mes loisirs, mes musiques et mes photos. Je vous remercie donc pour ce don qui m'aidera amplement».

Deux autres ordinateurs ont été installés dans des espaces collectifs de deux foyers pour adolescents, à Vannes et à Lorient.

La Sauvegarde 56 remercie vivement la société Celtipharm pour ce nouveau don qui permet aux usagers d'accéder aux nouvelles technologies.

Depuis 14 ans, Celtipharm, société vannetaise spécialiste du recueil et du traitement de l'information dans le domaine de la santé, poursuit ses engagements dans une démarche de santé raisonnée® au travers de programmes de Recherche et Développement pour une chaîne de santé plus efficiente.

Pour en savoir plus : www.celtipharm.org

Jean-Louis CARTRON
Directeur du Dispositif d'Accueil
d'Adolescents



le **GEM** l'Escaleinvité à **Témoigner**

Le 4 mars dernier, dans le cadre des rendez-vous régionaux du travail social, le GEM l'Escale a été invité à intervenir lors du colloque qui avait lieu au centre culturel le Dôme à Saint Avé sur le thème :

La participation de la personne handicapée à la mise en œuvre de son projet personnalisé : du recueil de ses attentes à son consentement éclairé.

Le GEM participait en tant qu'intervenant, du modèle de «la prise en charge» à celui de «l'accompagnement».

Dans une salle comble (400 personnes), Patrice Leannec (Président de l'Escale), Sonia Le Hyaric (Vice-Présidente de l'Escale) et Régine Le Bars (membre entre autre de la Crucq à l'EPSM Jean-Martin Charcot) ont pu témoigner de leurs vécus.

Ce colloque a permis de faire le point sur la loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées».

Patrick Gohet, adjoint au Défenseur des Droits, chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, a également participé activement au débat.

Cette journée a été riche en témoignages et en émotions entre les usagers et les professionnels.

Pour le GEM l'Escale

Sonia



Le SAAMOA a 20 ans

Le Service d'Accueil d'Adolescents en Milieu Ouvert Adapté (SAAMOA) de la Sauvegarde 56 a vingt ans. (1995-2015.)

A cette occasion nous souhaitons rassembler les personnes qui l'ont vu naître, puis grandir, qui l'ont nourri de leur force de travail, de leur énergie, pour faire de lui ce qu'il est aujourd'hui : un service de l'association Sauvegarde 56, inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance du département du Morbihan, doté d'une équipe de professionnels impliqués dans l'accueil et

l'accompagnement des adolescents et de leur famille.

Nous vous invitons à nous communiquer des souvenirs sous la forme de votre choix (anecdotes, textes, photos, collages...) que nous exposerons à l'occasion de la fête d'anniversaire.

SAAMOA

9 avenue Kesler Devillers

56600 LANESTER

Tél. 02 97 76 01 02

Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

La Sauvegarde 56 et le GEM l'Escale se mobilisent

Dans le cadre de la 26^{ème} édition de la Semaine d'information sur la santé mentale, l'UNAFAM (Union nationale des familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques) ainsi que la Sauvegarde 56 et le GEM l'Escale, tenaient un stand sur le marché d'Hennebont avec pour objectif de se rapprocher du public pour le sensibiliser aux questions de santé mentale.

Les maladies psychiques sont ignorées du grand public. Les associations sont là pour les faire connaître. Ces maladies « invisibles » se révèlent à la puberté ou au début de l'âge adulte. Ces maladies (la bipolarité, les troubles obsessionnels compulsifs, la dépression grave, la schizophrénie), touchent 100 000 personnes en Bretagne, 25 000 dans le Morbihan.

Ces trois associations interviennent dans le champ de l'aide aux familles, de l'écoute et du soutien, notamment au travers des soins, de l'accompagnement dans les domaines juridique et social.

** Extrait d'un article rédigé par les journalistes du Télégramme dans le cadre de la communication de la SISM*



Un Baby-foot au Foyer de Kervenec !

Le 7 novembre dernier, Guénhaël Jacob, responsable de l'association d'Entraide Football Vétérans du secteur Vannes/Auray a remis un chèque de 500 € à la Sauvegarde 56, en présence de Jean-Louis Cartron, Directeur du Dispositif d'Accueil d'Adolescents (DAA) et de Fabrice Larmet, Educateur spécialisé au foyer de Kervénec.

Cette somme a servi à l'achat d'un baby-foot pour les adolescents accueillis sur le collectif du foyer. Depuis Noël 2014, les jeunes et les éducateurs du foyer font des parties acharnées.

Ce jeu ne se démode pas, les plus âgés partagent leur technique, les jeunes veulent apprendre et progresser.

Le baby-foot est aussi un support de communication entre l'éducateur et les jeunes. Autour du jeu, l'éducateur en profite pour échanger avec le jeune qui se confie plus facilement.

Nous réfléchissons aussi à un concours entre jeunes accueillis sur le DAA pour qu'ils puissent mieux se connaître et partager un moment de convivialité.



Fabrice LARMET
Educateur spécialisé
au Dispositif d'Accueil
d'Adolescents

Création d'un atelier "Pop Art"

Dans le cadre de sa formation d'art-thérapeute, Dominique Pignaud, éducatrice spécialisée à la Sauvegarde 56 au service de prévention spécialisée, a animé, à raison d'une séance hebdomadaire (pendant trois mois) un atelier «art thérapie» au sein de la Pension de famille L'Estérel à Ploemeur. Sept locataires de la Résidence y ont participé régulièrement avec beaucoup d'intérêt.

A la fin du stage, les participants ont souhaité que l'atelier perdure.

N'étant pas formée en «art thérapie», j'ai proposé de maintenir une activité manuelle sous une autre forme d'expression : **le pop-art**.

Les résidents, demandeurs d'activité, ont adhéré à cette proposition.

L'idée de mettre en œuvre cette activité au sein de la Résidence «l'Estérel» m'est venue au cours d'un déplacement sur la Pension de famille «Le Bougainville» à Lanester.



En entrant dans la salle commune de leur résidence, mon regard est resté accroché sur tous ces portraits, qui, rassemblés sur un pan de mur représentaient chacun des locataires.

Pour réaliser nos œuvres nous avons eu nécessité d'apprendre la technique, et nous remercions les résidents du «Bougainville» ainsi que leurs hôtes de nous avoir consacré du temps pour cet apprentissage.

Qu'est-ce que le pop-art ?

Le pop-art est un mouvement artistique né dans les années 50. Son concept est représenté par les artistes dans l'attitude donnée à l'œuvre plutôt que par l'œuvre d'art elle-même. C'est l'un des mouvements artistiques principaux du 20^{ème} siècle faisant suite par certains aspects à l'expressionnisme abstrait.

Mise en place du projet

Matériel nécessaire :

vidéoprojecteur, ordinateur, appareil photo, des toiles, des pinceaux et de la peinture.

Chaque locataire participant à l'atelier a versé une participation financière d'un montant de 10 €. Avec cet argent, nous avons acheté le matériel nécessaire.

Déroulement des temps ateliers

Au mois d'avril nous avons consacré cinq demi-journées à la création des portraits. Chacun des participants était libre de choisir les photos, les couleurs. Un membre du groupe a sollicité d'autres locataires pour réaliser leur portrait en expliquant «qu'il voulait laisser une trace de leur passage pour ne pas les oublier».



L'ambiance fut conviviale, les participants exprimant «avoir passé de bons moments avec le groupe». Les personnes qui sont allées au «Bougainville» ont pu transmettre aux autres résidents de l'Estérel les techniques du pop-art et les conseiller dans leur réalisation.

Un participant a affirmé «qu'il n'aurait pas pensé être capable de réaliser un portrait aussi beau».



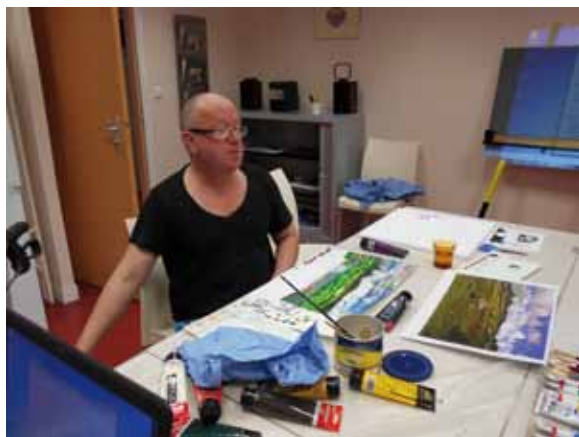
A ce jour, certains portraits restent inachevés, nous allons donc maintenir l'atelier. Par la suite, nous envisageons de reprendre la méthode avec d'autres participants de L'Esterel car cela a suscité beaucoup d'intérêt parmi eux.

Lieu d'exposition

Certains locataires ont souhaité exposer leur portrait dans leur logement (valorisation de leur travail et investissement du logement). D'autres souhaitent que les tableaux soient accrochés dans les espaces communs de la pension de famille (style trombinoscope).

Pour les services de la Sauvegarde 56 qui seraient intéressés par la méthode nous vous invitons à venir découvrir nos œuvres.

**Pour l'Equipe «L'ESTEREL»
Marie QUERVILLE - Hôte**





Chronique

Sud Américaine

Durant 6 mois, Bénédicte Jégard, psychologue au sein du pôle protection de l'enfance, a choisi d'aller découvrir le travail de ses collègues outre Atlantique. Conférences analytiques et travail avec des psychologues systémiciens en Argentine, découverte de l'altiplano bolivien, des temples incas de Cuzco... Extrait du carnet de voyage, lors d'une expérience bénévole d'un mois dans un foyer en Bolivie.

Les 14 enfants accueillis dans ce foyer auraient pu être celui-ci : un petit garçon de 5 ou 6 ans, dans le parc de l'université. Il est 19 heures. La nuit est tombée. Il est vêtu d'habits traditionnels. A ses pieds un petit poste de radio à l'acoustique aléatoire. Il «danse» ou plutôt remue vaguement les pieds, comme après plusieurs heures de danse où un épuisement et un abrutissement du corps

permettent de poursuivre quelques pas, juste pour ne pas tomber. Près du poste, une coupelle. Cet enfant, comme bien d'autres, fait la manche. D'autres sont shootés à la colle par leurs parents. Peu chère et facile d'accès, cette drogue atténue la douleur et comble la sensation des ventres vides... tout en endommageant le corps et l'esprit.

Les enfants du foyer restent fidèles à leur culture bolivienne et aux principes moraux du bon pasteur nord-américain qui a créé la structure... Dans un questionnaire qui leur a été remis, on lit donc : «sens-tu ce foyer comme ta maison ?» «oui, parce que nous sommes tous frères et fils de Dieu». Et lorsque qu'une petite fille me demande si je veux des enfants, elle me précise bien rapidement que je dois me marier avant... parce que la loi le dit ! Nous voilà donc à échanger sur la loi de la Bible et celle de l'Etat...

quelques courses, il amène, dans sa voiture personnelle, une ou deux filles du foyer, qui prennent rapidement soin de ses très jeunes enfants quand ils sont là.

Ces enfants sont, chacun à leur manière, très sympathiques... et en manque affectif profond. La situation qui les lie à leurs parents est floue. Un juge tente actuellement de clarifier et d'officialiser l'absence ou le maintien des liens. Alors de l'amour, ils en ont, ils en reçoivent et ils en donnent à la pelle. Ceci mêlé à la culture sud-américaine pleine «d'abrazos», de «mi amor» ou de «cariño» glissés même à des inconnus, et associé à l'atmosphère très familiale du foyer, où la professionnalité questionne parfois, fait que l'on pourrait facilement passer l'après midi avec des mêmes agrippés à notre cou... ce qui n'est pas très commode, vous en conviendrez !

Le fonctionnement du lieu est très familial, avec une «tia» (tante en français, c'est comme ça qu'on appelle les faisant fonction d'éducatrice ici) qui vient travailler chaque jour avec son bébé de 5 mois, une grand-mère qui fait la cuisine le midi et qui vient souvent avec l'un de ses petits-fils... Quand le directeur va faire

Le foyer fonctionne aujourd'hui comme il peut, payant ses tias au gré des donations qu'il reçoit. Pour un travail de 8 h/j, les tias censées recevoir le salaire minimum bolivien, 1440 bolivianos (environ 150 €), ne touchent que 800 bolivianos depuis quelques mois...



L'une d'elle me parlait un jour de la difficulté de son travail, avec ces enfants qu'elle qualifiera d'hyperactifs. Hyperactifs ? Ce concept serait-il donc en vogue ici aussi ? Après quelques jours passés avec eux, j'ai bien observé... Ces enfants n'ont rien d'hyperactif ! Ils sont juste «enfermés» toute la journée dans une petite maison à la luminosité insuffisante, avec une pièce de vie, une chambre pour 6 filles, deux autres pour 3 et 5 garçons, et ne peuvent sortir que lorsque quelques paires d'yeux peuvent venir suppléer le regard de l'unique tita, salariée de 14h00 à 20h00, sur ces temps de vacances scolaires ! Et ils ont entre 7 et 13 ans, alors forcément... ça bouge !

Dans ces conditions où il manque parfois le rudimentaire et, en un mois de présence, pas question évidemment d'exercer directement la psychologie. Non... celle-ci est sans doute réservée à ceux qui ont la panse déjà pleine ? D'autres besoins sont à assouvir d'abord. Ces enfants ne sortent jouer que dans la rue du foyer. Les jours de chance, ils vont au parc qui se situe à deux rues du foyer, si d'autres adultes sont là. Et à cette idée, leur visage s'illumine, comme recevant par avance la lumière qui manque à leur maison. Nous voilà donc en train de créer un projet sur le mois avec des activités alliant éducation et apprentissages divers qui nous permettront



de finalement nous offrir le transport qui nous mènera à une petite montagne dans la ville, histoire d'admirer la vue d'en haut. Et tout ça sans oublier de réfléchir à l'impact de notre présence sur une courte durée pour ces enfants qui voient défiler des volontaires, s'y attachent et s'en séparent à la vitesse de l'éclair ! Toute une histoire...

Bénédicte JEGARD
Psychologue au Dispositif
d'Accueil d'Adolescents

33 ans à la Sauvegarde 56

Françoise Hervé quittera la Sauvegarde 56 au début de l'été après avoir exercé la fonction de secrétaire-comptable pendant 33 ans à la Sauvegarde 56.

Avant son départ en retraite, elle nous communique quelques impressions.

J'ai commencé en 1977 à l'ACSEA (Sauvegarde 14) dans un foyer d'adolescentes et de jeunes mères célibataires. Je ne m'imaginai pas alors les différentes situations difficiles que pouvaient vivre ces jeunes, n'ayant pas baigné dans ce milieu professionnel dans mes précédents emplois.

De janvier 1982 à juillet 1993, j'ai découvert un autre milieu (les adultes) au Foyer Keranne. En tant que première salariée, j'ai participé à l'installation du service. J'ai apprécié le contact direct avec les personnes. Tout en sachant que je n'avais pas un travail social, je les ai écoutées, réconfortées au mieux.

En août 1993, j'ai postulé au Foyer Kervénic où j'ai retrouvé les adolescentes.



En 1994, cette structure sera rattachée au Site du Pratel à Mériadec et en 2004, le service administratif déménagera à Bécel puis à Jude en 2013.

Je conclurai en disant que le travail administratif (secrétaire-comptable) est complémentaire aux équipes éducatives. Je remercie chaleureusement toutes les personnes que j'ai rencontrées durant ma carrière professionnelle et plus particulièrement celles et ceux avec qui je travaille actuellement. Pour «les plus jeunes», tous travailleurs confondus, je leur souhaite bon courage car il y a des jeunes, des femmes, des hommes, qui ont besoin de votre aide...

Françoise HERVE
Secrétaire-Comptable au Dispositif
d'Accueil d'Adolescents

Une Galerie d'Art Contemporaine

L'idée est née au détour d'une conversation entre Cécile Henry, Jean-Guy Hémono et moi-même à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'association à la Direction Générale. Pourquoi cette idée ? Pourquoi ce jour-là ? A vrai dire je ne m'en souviens plus. L'idée a continué à faire son chemin : Transformer la salle de réunion et les couloirs de la Direction Générale en galerie d'art le temps d'expositions temporaires d'œuvres, créées, imaginées par les acteurs de l'association, qu'ils soient salariés, usagers, adhérents, bénévoles, sympathisants... Voici l'idée.

Des peintures, des installations artistiques, des photos, des œuvres collectives ou individuelles... au sein de la Direction Générale, voilà qui pourrait permettre à chacun d'investir le lieu selon sa sensibilité.

L'œuvre d'art d'après Gide, c'est une idée qu'on exagère... Ne sommes-nous pas tous des artistes ?

Cette transformation nécessite un peu d'organisation, ne serait-ce que pour accrocher les œuvres dans de bonnes conditions matérielles. Mais tout reste à inventer. Pourquoi ne pas créer un collectif de professionnels, d'usagers, de bénévoles, qui choisirait les œuvres, organiserait les expos, les vernissages... ?

Michel Blanfuné, éducateur au Saamoa, fait partie d'un collectif de photographes amateurs, il expose depuis 7 ans à la galerie de l'hôtel de ville de Larmor Plage dans le cadre



B. Mingam

«Printemps photo passion». Il est d'ores et déjà partant pour honorer de ses œuvres, les murs de cette grande salle.

Béatrice Mingam, sympathisante de l'association et artiste plasticienne, est volontaire, elle aussi, pour exposer ses «têtes à rouilles» le temps de quelques réunions institutionnelles... Parce que «l'Art est le plus court chemin de l'homme à l'homme» comme le disait Malraux, ne nous privons pas de l'emprunter !

Avec Olivier Brunel nous sommes disponibles pour accueillir vos propositions via nos adresses mail : cderaeve@sauvegarde56.org et obrunel@sauvegarde56.org.

Christine DE RAEVE
*Chef de service au Dispositif
 d'Accueil d'Adolescents*



Photo M. Blanfuné



B. Mingam



Ce journal est réalisé avec le concours du Conseil Départemental du Morbihan